

Le petit
SAUBENOIS

AMÉNAGEMENTS
MODERNISATION
ASSOCIATIONS
DYNAMISME
NOUVELLES
PERSPECTIVES

VOTRE
MAGAZINE
D'INFORMATIONS





« ... de nouvelles perspectives s'offrent à nous... »

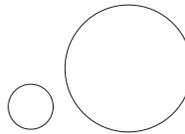


**ÇA BOUGE
À
SAUBENS**

à la page

03

..... **Édito**



à la page

04

..... **L'actu de la vie sociale et associative**

à la page

12

..... *Vos infos pratiques*

à la page

19

..... **Tribune libre de vos élus**

à la page

20

..... *En résumé...
les conseils municipaux*



**MAIRIE
« BON À
SAVOIR »**

à la page

22

..... **Décisions et Projet de vos élus**

à la page

25

..... *Point sur les finances
de la commune*



**LES
SAUBENOIS**

à la page

26

..... *Vous avez du talent !*

à la page

27

..... **Les professionnels Saubenois
vous parlent**

**Retrouvez toutes
les dates de notre
AGENDA**

à la page

28

Sommaire...

HORAIRES MAIRIE

Lundi 8h30-12h / 14h-18h

Mardi 9h-12h/14h-18h30

Mercredi 9h-12h / 14h-18h

(Fermé pendant les vacances scolaires)

Jeudi 9h-12h / 14h-18h30

Vendredi 8h30-12h / 14h-18h

Tél : 05 61 56 89 75

Fax : 05 61 56 87 87

accueil-saubens@orange.fr

Site : www.mairie-saubens.fr

NOUVEAUX HORAIRES

HORAIRES DECHETTERIE

Du 1^{er} avril au 30 septembre (Eté) :

Lundi au vendredi 09h/12h30 et 13h30/18h30

Du 1^{er} octobre au 31 mars (Hiver) :

Lundi au vendredi 09h/12h et 13h30/18h

Les Samedis (toute l'année) 09h/18h

Modalités d'inscription sur www.agglo-muretain.fr

PASSAGE ENCOMBRANTS À SAUBENS :

Mercredi 24 septembre 2014

Mercredi 10 décembre 2014

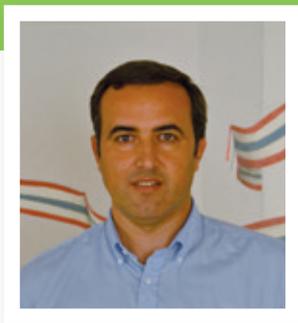
HORAIRES « BRUIT » POUR LES PARTICULIERS

(travaux bruyants, tondeuses, etc.)

Jours ouvrables 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Les samedis 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés 10h00 à 12h00 et 16h00 à 18h00



Le mot DU MAIRE

édito

Très chers Saubenoises et Saubenois,

C'est avec une immense joie que nous avons accueilli votre très large confiance pour la conduite de notre belle commune de Saubens. Tout comme nous, vous êtes profondément attachés à son caractère à la fois rural mais aussi bénéficiant des commodités de la métropole toulousaine. Les premiers changements que vous nous aviez demandés ne se sont pas fait attendre, à commencer par les horaires élargis de l'accueil en mairie.

Le travail ne manque pas à Saubens et il est à la hauteur de ce que nous attendions pour améliorer votre quotidien et votre quiétude. Des travaux d'aménagements, de modernisation, d'entretien courant sont nécessaires et utiles pour tous. Les associations assurent également une dynamique sans faille du village ainsi que le Point Accueil Jeunes avec des activités novatrices. Les commerces, artisans et professions libérales participent également à la vie de notre commune. De nouvelles perspectives s'offrent à nous et se mettent progressivement en place.

Découvrez les dans cette nouvelle édition du Petit Saubenois, améliorée de nouvelles sections afin de donner une voix d'expression à tous : « Talents » « Tribune libre » « Commerces et professionnels saubenois ». D'autres améliorations suivront car tout est toujours perfectible.

Soyez toujours plus nombreux à profiter de cette vitalité grandissante.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Le Maire, Jean-Marc BERGIA

Directeur de la publication : Jean-Marc Bergia
Maire de Saubens - Rédaction : Commission
communication et démocratie participative.

BELLE
COMMUNE
DE SAUBENS

AMÉNAGEMENTS
MODERNISATION
ASSOCIATIONS

HORAIRES
ÉLARGIS
DE LA
MAIRIE

DYNAMISME

NUMÉROS D'URGENCE

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : **112**

SAMU : **15**

POLICE SECOURS : **17**

GENDARMERIE : **05 34 46 33 00**

POMPIERS : **18**

GDF dépannage : **08 10 43 34 44**

EDF dépannage : **08 10 13 13 33**

VEOLIA eau : **08 11 90 29 03**

CENTRE ANTI-POISON : **05 61 49 33 33**

SOS MEDECINS : **05 61 33 00 00**

Centres de consultations : 76, allées J-Jaurès Toulouse
54, route d'Espagne Toulouse

SANTÉ Allo docteur : **39 66** (Pour joindre un médecin libéral
en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux,
quelle que soit la demande.)

MALTRAITANCE D'ENFANTS : **119** (N° vert départemental)

SOS AMITIE : **05 61 80 80 80**

ASSISTANTE SOCIALE (UTAMS MURET) **05 62 11 62 40**

SIAS : **05 61 56 18 00**

« ... à Saubens ça bouge... »

ça bouge...

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

C'est sous un ciel mitigé, ce 8 mai, que se sont réunis les Saubenoises et Saubenois soucieux de commémorer l'armistice de 1945. Après le dépôt de trois gerbes au pied du monument aux morts de la commune par Monsieur le député Christophe Borgel, Monsieur le Maire Jean Marc Bergia et les représentants des anciens combattants, Monsieur Gerard Marcadet fit lecture du message officiel de Monsieur Jean-Claude BUISSET, président de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunesses de l'union fédérale. Monsieur le Maire, Jean-Marc Bergia, fit lecture du message officiel de Monsieur le Secrétaire d'Etat Kader Arif. Un extrait : «Se souvenir est un devoir et une nécessité... Cette paix a un nom, un espace, une histoire : c'est l'Europe ... Veillons en assurer, ensemble, le destin. » Fidèles à leur poste les musiciens emmenés de façon toujours aussi dynamique par Monsieur Roques ont, entre autres, interprété la Marseillaise après la minute de silence.

A l'issue de cette cérémonie, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié organisé par la municipalité.



ACCA : LA CHASSE A SAUBENS

Changement de Bureau

Lors de notre assemblée générale, un nouveau trésorier a été élu en remplacement de Serge Laude de Haut qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions, au regard de son implication professionnelle grandissante. Qu'il soit vivement remercié pour le travail effectué depuis de nombreuses années, tant au niveau de l'association communale que de l'association intercommunale (l'AICA du Bas-Comminges) dont il était aussi le trésorier. Bienvenue au nouveau trésorier, Christophe Galliot dans ses nouvelles fonctions, alors qu'il est déjà fortement impliqué dans la vie de notre association avec une efficacité et une passion sans faille. *Bravo et encore merci.*

La vie de notre haie

Comme vous savez, agriculteurs et chasseurs ont replanté en mars 2013, une haie vive à la limite des lieux-dits las Coumes et le Champ du Ruisseau. Cette plantation est réussie et en pleine croissance ; il faut dire que les dieux du ciel nous ont aidés avec des pluies régulières depuis la plantation, surtout en période estivale.

Cette haie sera d'ici 2 à 3 ans un site de gîte et de gagnage pour le gibier et la biodiversité animale dans son ensemble.

Les hommes en rouge

Hé oui, depuis le 15 août, les hommes en rouge ont refait apparition notamment sur le RD 56 à la sortie de Saubens en direction de Roquettes. Je rappellerai ici que ces chasseurs sans fusil sont là pour sécuriser la chasse et éviter un accident entre chiens, sangliers et usagers de la route en demandant, par leur seule présence, aux automobilistes de ralentir. Sécurité de tous oblige ! Nous souhaitons tous la meilleure cohabitation possible. Alors, comme sur l'autoroute où l'on vous demande de respecter les hommes en vert, merci d'avance de respecter sur les routes de Saubens les hommes en rouge, les chasseurs de Saubens.

Et bonne saison de chasse à tous ! *Le Président.*

Contact : Jacques Beauville 06 86 55 17 62 / jacques.beauvil@wanadoo.fr

A VOS
AGENDAS

Dimanche
7 septembre

FORUM DES
ASSOCIATIONS

15h/18h
Salle des fêtes

ACCUEIL DES
NOUVEAUX
SAUBENOIS

16h Mairie



AU MONDE DU JEU

La ludothèque de Saubens « Au monde du jeu » a 8 années d'existence.

La Ludothèque est un lieu de rencontres, d'intégration, (nouveaux habitants par ex.) d'animations, de connaissances, de découvertes de nouveaux jeux ou jouets, un lieu socioculturel éducatif et de loisirs. Pour bon nombre c'est aussi un lieu de prêt. La ludothèque, structure municipale, fonctionne en partenariat avec le ALAE (ex. CLAE). Nous avons pour philosophie d'optimiser les moyens humains et financiers afin de mettre au service du plus grand nombre les compétences, les espaces et les matériels ludiques.

La Ludothèque c'est aussi des soirées jeux et la journée de la fête mondiale du jeu le dernier samedi du mois de mai.

A sa création, la ludothèque comptait une vingtaine d'adhérents. C'est maintenant plus de soixante inscrits, des ouvertures plus fréquentes, un aménagement organisé en lien avec les différents partenaires : ALAE, Foyer des Jeunes, Les 4 Sous et plus ponctuellement, l'âge heureux. La ludothèque a pour vocation d'être le fil rouge de 0 à 99 ans, car à tout âge, on joue.

Nous avons la chance d'avoir cette structure à Saubens !



BON À SAVOIR...

RÉOUVERTURE
A partir du Lundi
8 Septembre 2014

Dans les locaux du ALAE

Tous les lundis **pour les adultes et les enfants** De 16h à 17h30 & accueil des TAP.

A partir du
Mercredi 10
Septembre 2014

A La maison petite enfance

Pause poussette : Accueil détente-discussion convivial de 9h30 à 11h30 Spécialement aménagés avec jeux spécifiques (tapis d'éveil, coin poupée, espace de change, espace bibliothèque,...).

Dans La Salle Polyvalente

Accueil motricité pour les bébés de 0 à 3 ans de 10h à 11h30.

A partir du
Vendredi 12
Septembre 2014

Alors osez ! Venez jouer !

Ludiquement vôtre. *Evelyne & Christel*

Pour tous renseignements administratifs (Mairie) 05.61.56.89.75

« ... à Saubens ça bouge... »

CLUB DE L'ÂGE HEUREUX

BON À SAVOIR...

Les 84 adhérents du club de l'âge heureux vous invitent à les rejoindre.

Avec une adhésion annuelle au prix de 20 € vous pourrez

- bénéficier des rencontres du lundi après-midi (hors des vacances scolaires)
- participer à des concours de belote inter clubs
- faire des voyages à la journée
- participer aux randonnées des jeudis après-midi et dimanches toute la journée, et par tous les temps.
- bénéficier de séances de cinéma au prix de 4 € la place (attention un justificatif du club vous sera demandé)
- bénéficier de réductions sur des voyages individuels dans certaines agences de voyage.

... une nouvelle activité se met en place : « **loisirs créatifs et couture** » animée par Arlette VERDALLE. Cette activité donnera lieu à des ateliers ouverts à tout public sur le thème « préparons Noël » : confection de couronnes de Noël, idées cadeaux, décoration de vos tables.

Les meilleurs
ÉVÈNEMENTS
DE L'ANNÉE



- Randonnée dans la montagne noire à Lacaune en février
- Exposition photos sur le thème « Les mains » en mars
- Concours de belote interclubs des aînés en avril
- Concert à l'Eglise de SAUBENS en juin
- Journée découverte à Revel en juin
- Randonnée autour du lac du Carla-Bayle en mai

Contact : clubageheureux@laposte.net - tél 06-71-91-15-23

COMITÉ DE JUMELAGE SAUBENS TRICHIANA

Fin juillet un groupe de Saubenois a séjourné une semaine à Trichiana.

14 jeunes et 8 adultes ont retrouvé les Italiens qu'ils avaient accueillis l'année dernière. Le temps guère clément n'a pas empêché Saubenois et Trichianese de se retrouver tous les jours dans une très bonne ambiance.

Visite de Belluno et de Trévis, promenade, volley, foot et même baignade au bord d'un lac (un petit nombre !). Une journée de jeux en salle (mauvais temps oblige) volley, babyfoot, tennis de table, s'est terminée par une séance de zumba qui fut très appréciée. Jeunes et moins jeunes ont été ravis de la journée accrobranche, excursion, jeux de piste avec la montagne pour décor.

Le dernier repas avec toutes les familles d'accueil a été l'occasion de petits discours de remerciements de la part des officiels mais aussi des porte-paroles des jeunes (en italien). Après un échange de cadeaux en souvenir de ce séjour, la soirée s'est terminée par un karaoké dans 4 langues : c'était un peu d'Europe, ce pourquoi notre jumelage a été créé.

Encore un séjour réussi grâce aux familles d'accueil, aux associations et aux municipalités. La preuve : ces gouttes qui ont coulé au moment des adieux, des gouttes qui ne devaient rien aux nuages.

Pour tout renseignement, contacter :
Eugène Hourcade, Président 05 61 56 89 33



ça bouge...



DANSE EVASION SAUBENS

Une très bonne année vient de s'achever pour l'association Danse Evasion Saubens pour les cours de ZUMBA® FITNESS enfants et adultes.

Vous avez été nombreux et nombreuses à nous rejoindre, nous avons passé tous ensemble de très bons moments sous les rythmes endiablés de la zumba et nous vous en remercions.

Nous comptons sur vous pour cette nouvelle année 2014/2015.

Reprise des cours le lundi 08 septembre 2014 à la salle polyvalente sur les mêmes créneaux horaire que l'année dernière avec Mme Nadal Céline instructeur zumba certifiée.

Lundi de 20h à 21h zumba@fitness Adulte, Adolescent à partir de 13 ans
Et le Mercredi de 17h à 18h Zumba@fitness Adulte, Adolescent à partir de 13 ans
Les cours pour les enfants ne sont malheureusement pas reconduits pour l'année 2014/2015.

Des « Master class » (stages) avec d'autres instructeurs en plus de Mme Nadal Céline seront organisés dans l'année, ainsi que des « Master Zumba kid » pour les enfants. Pas besoin d'être adhérent de l'association : les stages

sont ouverts à tous.

N'hésitez pas à venir consulter le site ou facebook pour vous tenir informés.
Inscription tout au long de l'année, 1er cours d'essai gratuit.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

06.13.80.91.02 OU 06.25.43.45.63

Adresse mail : Danseevasion@gmx.fr ou site internet nadalceline.zumba.com

Facebook : instructeur zumba Nadal Celine ou Association Danse Evasion Saubens.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Merci à tous pour la fête de l'école de musique !

Aux élèves qui ont su jouer devant ce public nombreux, au public venu participer à ces moments forts en émotion, aux professeurs qui ont préparé les enfants tout au long de l'année. Et félicitations aux jeunes qui ont utilisé le premier instrument disponible : la voix !

La rentrée prochaine (mi-septembre 2014), nous continuerons avec guitares, batterie, piano, et renouons avec les cours de solfège, après une pauvre année sans ! J'espère que les enfants auront compris à quel point le solfège permet d'améliorer leur apprentissage -du fait notamment de cette année creuse-, et nous aimerons inscrire une grande majorité des adhérents à ces cours à la fois ludiques et nécessaires.

Luc Benoffi et Gabriele Ihrig poursuivront les cours de guitares -et de batterie pour Luc-, probablement le lundi (Luc) et le mardi (Gabriele) du fait des TAP du lundi auxquels Luc participe.

Nous pourrions avoir quelques cours de batterie un autre jour si c'est insuffisant. Les cours de piano seront assurés par Jennifer Tellier, qui

prendra une seconde soirée cette année. Le solfège pourrait (?) avoir lieu le samedi.

L'école de musique cherche un(e) nouveau trésorier (Patrice Daumas y est depuis 10 ans) et un(e) nouveau secrétaire (pas de secrétaire déjà cette année) ; si une équipe complète souhaitait reprendre l'école, elle serait la bienvenue, l'ambiance y est très bonne !

En espérant que les instruments ne seront pas restés en sommeil tout l'été, que nos élèves auront joué pour et avec leurs parents et amis, je vous souhaite une bonne rentrée musicale.

Contact : Christine Rilba (coordonnées personnelles : christine.rilba@gmail.com / 05 61 56 42 54)

Un petit site a été ouvert pour les informations de l'école de musique : « ecolemusiquesaubens.wordpress.com ».



« ... à Saubens ça bouge... »

ça bouge...



EMS SAUBENS

Et voilà, c'est reparti !

Une nouvelle année recommence et toujours le même dynamisme anime le club de Basket de l'EMS.

Les activités babys (3 à 6 ans) reprennent comme prévues le samedi matin de 11 à 12h, toujours encadrées par Fanny, Romane et Océane.

Nos petits « pousses », après souvent une première année de découverte, vont pouvoir parfaire leurs connaissances et automatismes.

L'activité adulte-loisir continue sur sa lancée, initiée il y a plus de 10ans.

Tous les lundis soirs, les joueurs se retrouvent pour s'entraîner à la salle de sport du collège prêtée gracieusement par la municipalité de Pins-Justaret.

Cette équipe prend aussi part au championnat Garonne Ariège, nous permettant de nous mesurer à d'autres équipes loisir du sud de Toulouse.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour partager un bon moment de convivialité.

Contact : Olivier GUILLEMET : Tél : 06 66 39 17 28

Email : olivier31.guillemet@orange.fr



ESPACE JEUNES

Le village de Saubens propose un lieu d'accueil et de rencontres pour tous les jeunes du village entre 12 et 17 ans.

L'Espace Jeunes est le point de départ d'innovations, d'échanges, d'ouvertures, son but est de favoriser l'initiative, l'engagement des jeunes dans la mise en place de leurs loisirs sous la responsabilité pédagogique d'une directrice. Des soirées, des sorties, des projets, des animations, ... Des jeunes motivés, ambitieux, avec des idées débordantes de fraîcheur. C'est aussi un lieu où ils peuvent développer des liens, pratiquer des activités, soirées, initiations, partir en camp hiver ou été, ou tout simplement se retrouver.

Alors c'est parti pour démarrer une nouvelle année !

INFORMATIONS

Horaires d'ouverture du foyer :

- Mercredis et Samedis : 14h/19h (été) ou 13h/18h (hiver)
- Vendredis : 17h/22h (fermé la veille des vacances scolaires)
- Vacances scolaires : du lundi au vendredi 14h/19h (été) ou 13h/18h (hiver)

Tarifs d'adhésion :

- 15€ pour les jeunes de Saubens (dégressif pour fratries)
- 20€ pour les extérieurs (parrainage par un jeune saubenois)

Renseignements :

Christel au 07.86.38.52.88 (le jeudi ou pendant les heures d'ouverture du foyer).
espacejeunes.saubens@gmail.com
Facebook : [paj saubens](https://www.facebook.com/paj.saubens)

Venez retirer vos dossiers d'inscription 2014-2015
au Forum des associations le 7 septembre

LES VACANCES
D'ÉTÉ SE
TERMINENT
EN BEAUTÉ



• **Chantier VVV** : Un stage Graff avec Nhi Mui et 2 ados lavernosiens.

• **Un camp mer** : A Gruissan (Aude) du Lundi 21 juillet 2014 au Vendredi 25 juillet 2014. Ils ont pu pratiquer le paddle, le catamaran, le canoë, et découvrir les salins de Gruissan de façon culturelle. Leur camp était rythmé par un diner presque pas mal, des reportages vidéos et des soirées endiablées...

• **Les sorties** : CAP DECOUVERTE. AQUALUDIA. CANOE. WALIBI. LEUCATE PLAGES

• **Les soirées** : RELAXATION. PLAGES. BLIND TEST. DEFIS FOUS.

GYM SAUBENS

Pour la saison 2014/2015, les cours de gym auront lieu : le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 20h35 à 21h35. Selon la méthode «PILATES», nous travaillons le renforcement musculaire de tout le corps par des mouvements précis basés sur la respiration, la concentration, les étirements et la relaxation. Cette technique s'adapte à tous les âges, hommes et femmes.

LES 4 SOUS

Voilà ! les vacances s'achèvent !

Il va falloir vite trouver une occupation pour la nouvelle année où vous pourrez vous rendre utile, donner un peu de votre temps, partager de bons moments avec d'autres personnes et tout cela pour la bonne cause : vos enfants. Et oui l'association **Les 4 Sous** continue à organiser différentes manifestations dans le village pour récolter des fonds qui serviront à aider les projets des enseignants de l'école maternelle, élémentaire ainsi que du ALAE. Pour vous joindre à nous, n'hésitez pas à venir nous voir au **Forum des associations le 7 septembre** à partir de 15h.

- Le **16 mars 2014** nous avons défilé dans nos plus beaux costumes. Les plus jeunes ont bien répondu présent ainsi que le soleil, nous avons donc pu goûter sur l'herbe pour le plaisir de tous.
- Le **6 avril** se tenait notre bourse aux vêtements printemps été, 185 listes ont été déposées et nous avons récolté 1000€.
- Le **21 avril** la chasse aux oeufs de Pâques s'est faite sur l'aire de pique-nique du champ du verger. Une trentaine d'enfants sont venus participer à cette chasse et sont repartis avec leur goûter chocolaté.
- Le **25 mai**, le vide grenier n'a pas eu un grand succès mais nous a tout de même rapporté 250€. Nous avons donc décidé de le déplacer, l'an prochain, au dimanche de la fête du village.
- Le **7 juin** nous avons participé à **La fête du jeu** en collaboration avec la **Mairie et la CAM**. Grâce aux généreux

LES 4 FET

Encore une année pleine de moments chaleureux à Saubens.

Le repas Brésilien a été un franc succès, les danseurs et danseuses Saubenois n'ont pas démerité face aux danseuses brésiliennes. Pour clôturer cette première partie d'année, la fête locale fut un franc succès avec pour débiter le vendredi soir pendant le repas aligot la retransmission du match de foot France-Suisse, qui a fait monter la chaleur dans le coeur des Saubenois quand la France a gagné le match. Comme nouveauté cette année nous avions le samedi matin le club de tennis qui a organisé des animations autour de ce sport et qui s'est fini par une auberge Espagnole à midi. Le week-end s'est poursuivi



La cotisation annuelle sera de 75€ pour 1 cours /semaine ; ou de 110€ pour 2 cours/semaine.

Pour plus d'informations, nous serons présentes au Forum des Associations le Dimanche 07 Septembre 2014, venez nous y retrouver nombreux et nombreuses.

Pour tous renseignements :

Monique HOURCADE (Présidente) : 05.61.56.89.33.

Geneviève CORDELIER (Trésorière) : 06.15.83.46.10.

Christine BAYLE (Secrétaire) : 06.19.28.66.93.



sponsors (Société Muretaine de fonderie Dechaumont, entreprise de maçonnerie SARL Fernandez et fils, ASIC Technologie électricien, alarme et réseaux : M' Sauvestre C, La pizza des délices) nous avons financé les structures gonflables et les stands de tatouages et de confection de bracelets élastiques pour le grand bonheur des parents. Ces stands étaient gentiment tenus par Maryse et Jean-Louis Animation.

A quoi ont servi ces quelques sous ?

Nous avons équipé l'ALAE en appareils multimédia, la maternelle d'un four et son meuble, de livres et jeux.

L'élémentaire a opté pour du petit matériel informatique.

Il leur reste à tous un petit budget pour la rentrée, nous attendons les factures.

Nous remercions tous les bénévoles qui participent à la réussite de nos actions, nous comptons sur vous encore cette année.

Je profite du Petit Saubenois pour vous inviter à notre **Assemblée Générale le mardi 16 septembre** à 20h30 à l'Espace Jeunes.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée. A très bientôt.

Pour tout renseignement, contacter :

Marie-Claude ROUILHET, Présidente 06 31 29 24 08.

au rythme des soirées dansantes, des attractions et diverses activités proposées et notamment le dimanche après-midi avec la démonstration de zumba par "Danse évasion Saubens".

Les prochaines manifestations déjà prévues sont :

- **Forum des associations** le 7 septembre 2015 pour ceux qui voudraient nous rejoindre ou avoir plus de renseignements sur l'association
- **Vide grenier** le 14 septembre : inscription à la mairie ou au forum des associations avec la photocopie de votre pièce d'identité
- **Repas** le 29 novembre avec soirée dansante
- Le 28 mars 2015 avec soirée dansante.
- **Fête locale** 26/27/28 juin 2015.

Merci à tous pour votre participation aux différents événements proposés. L'équipe des 4 FET vous souhaite une bonne rentrée.

Pour tout renseignement, contacter : Aline MAITRE, Présidente 06 74 84 27 11 / maitrealine@gmail.com

« ... à Saubens ça bouge... »



SAUBENS CYCLO 31

LA CHEVAUCHEE FANTASTIQUE !

Fort de 25 licenciés omniprésents lors des sorties cyclo touristes FSGT de clubs voisins, nous arpentons kilomètre par kilomètre les routes de notre belle région.

Représentés aussi aux courses départementales, notre sprinteur aguerrri s'offre même une belle victoire.

Mais dès que la pente s'élève, ce sont bien les roses de Saubens que nous voyons rattraper les autos ! ... (Aux descentes).

Affranchis de cyclo sportives tel que l'Ariègeoise, la ronde castraise, la lapebie aux résultats à l'arrivée tout à fait Nibalien !

Le saubens cyclo 31 sort gagnant de la superbe étape du tour (Pau / Hautacam), 145 kms, avec l'infranchissable col du Tourmalet, en finir !

Pourtant, malgré tous ces efforts, ces pourcentages, ce sont bien la joie, l'amitié et la bonne humeur qui prédominent dans ce peloton rose.

Notre rendez-vous prochain aura lieu le dimanche 12 Octobre à Saubens, nous vous attendons nombreux, mais aussi pour nous supporter à cette belle fête du vélo.... La



renommée Ronde Saubenoise.

Pensez aux enfants Saubenois qui ont été nombreux, lors de la fête du village, à être venus mouiller leurs maillots. Bravo à eux !!

Alors n'hésitez plus, amateur de sensations fortes ou toi débutant cycliste, venez nous rejoindre pour tester votre vélocité au point de rencontre le dimanche matin devant la mairie dès 8 heure.

Voilà un club qui ne perd pas la pédale !!!

Contact: saubenscyclo31.fr / M. Beyria Yves 06.45.87.73.92

SAUBENS FAR-WEST

L'association créée il y a 4 ans, propose des chorégraphies de country tous les mercredis dans une bonne ambiance et la convivialité. Alicia Ramini notre jeune et dynamique animatrice est à l'écoute des adhérents, qui prennent plaisir à venir danser.

ANNÉE 2013-2014

L'association a participé au Téléthon et un stage de d'initiation country a été proposé, 20 personnes ont répondu présentes.

ANNÉE 2015

NOUVEAU : d'autres stages de découvertes sont programmés ainsi que des soirées révisions, nous proposerons également des stages à l'extérieur et **UNE SOIREE FAR-WEST.**

Cours tous les mercredis 18h30 - 19h15 (novices) et 19h15 - 20h15 (débutants)

Les 2 premiers cours sont gratuits.

* Le prix est de 30€ par trimestre (+15€ d'adhésion à l'association).

* Reprise des cours le 24 septembre 2014.

* Pour tout renseignement s'adresser à la présidente : Annie Leroudier 06 75 74 02 12 / mail : saubensfarwest@laposte.net



S.A.M « SAUBENS ARTS MARTIAUX »

Créé en 1983, le club de Judo de notre village est référencé à la FFDJA sous le N° 31.240. Il a reçu l'agrément jeunesse et sport le 16 Mai 1997 (N° 31 AS 694) et est une école de sport depuis 2002 (N° 21-087).

L'activité principale du club est la **pratique du judo traditionnel pour les adultes et enfants à partir de 6 ans** (avant le 31 décembre de l'année d'inscription)

D'autres activités sont associées au club :

- Self défense (jujitsu - Age minimum 15 ans)
- Perfectionnement technique (Armes - Katas - Taïso)

La rentrée s'effectuera le **Mardi 9 Septembre 2014** et les inscriptions se feront à la salle polyvalente. 2 cours d'essai sont offerts pour la découverte du judo ou disciplines associées (pensez à porter un certificat médical obligatoire).

Les horaires des cours sont les suivants :

MARDI & VENDREDI : 18h00 à 19h00 = Judo enfants
19h15 à 20h30 = Judo adultes

JEUDI : 18h00 à 20h30 = Perfectionnement technique/
Jujitsu

Contacts pour toute demande d'informations :

- Alain ROSSI (Président) : 06.81.31.49.53
- Eurydice BATHAILLE (Secrétaire) : 07.87.03.09.33
- Email : saubensartsmartiaux@free.fr



ça bouge...

TENNIS CLUB DE SAUBENS

La saison 2013-2014 du Tennis Club de Saubens a été encore une fois riche en

événements et rythmée par de multiples activités tout au long de l'année (compétitions, tournoi des familles, week-end sportif à ASPET, sortie à Walibi, participation à la fête du village, etc). La fréquentation à l'ensemble des animations organisées par les animateurs et les membres du club est la preuve du dynamisme du TCS et de sa volonté de contribuer à la vie de notre village.



ECOLE DE TENNIS

L'école de tennis est la principale activité du club. L'équipe enseignante avec l'aide précieuse de nos jeunes bénévoles, présents tout au long de l'année pour encadrer les 20 créneaux hebdomadaires, contribue à maintenir une ambiance très familiale au sein du club.

STAGES

Au cours de la saison 2013-2014, 5 stages multi-activités d'une semaine ont eu lieu pendant les vacances scolaires. Ces stages sont ouverts à tous les enfants, adhérents et non adhérents. Pour chacun de ces stages, entre 30 et 45 enfants ont ainsi pu découvrir le tennis, et aussi s'adonner à des activités nouvelles et originales comme le beach-tennis et le tir à l'arc. Plusieurs stages seront de nouveau proposés pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à inscrire vos enfants !

Le prochain stage aura lieu du 20 au 24 Octobre 2014.

Loto : Rendez-vous le **SAMEDI 24 JANVIER 2015** pour tenter votre chance à notre loto annuel.

Activités périscolaires : dès la rentrée, dans le cadre des nouveaux horaires scolaires, vos enfants pourront s'adonner à une initiation au tennis. En effet, le TCS a signé une convention avec la CAM ainsi chaque semaine un groupe d'une quinzaine d'enfants pratiquera le tennis dans le cadre des Temps d'Activité Périscolaire.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour découvrir et pratiquer le tennis, ou vous impliquer dans la vie du club. Vous pouvez nous rencontrer lors de l'Assemblée générale qui se tiendra le **12 septembre 2014 à 20H au club house.**

Pour tout renseignement : 23310546@fft.fr ou sur notre site internet : www.club.fft.fr/saubenstennis

THÉÂTRE

Cette année s'est clôturée pour nos vingt comédiens par le spectacle le dimanche 15 juin 2014 !

Nos petits comédiens vous ont invités au cirque avec cinq pièces :

- « le nez de Patarin » dans les coulisses du cirque Patate.
- « Scapin Mic-Mac » ou : Scapin fait son cirque.
- Le cirque à l'hôpital avec « Ah bon banania ».
- « le dentiste qui avait une dent contre son patient » ou : le cirque au tribunal
- « Mic-Mac dans les contes » : quel cirque dans les contes de notre enfance !

Bravo à tous les enfants ! Et merci au public venu les encourager !

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations pour les inscriptions le 7 septembre 2014.

Pour tout renseignement, contacter : Christine ARGOUL, Présidente.

05 61 51 22 07 / argoulc@free.fr



à Saubens

« ... Bon à savoir ... »

à savoir...

GROUPE SCOLAIRE LE PETIT PRINCE

Nouveaux rythmes scolaires

Les nouveaux rythmes scolaires sont appliqués à Saubens dès cette rentrée : une journée scolaire réduite à 6h15, une répartition sur 9 demi-journées et une pause méridienne de 2h conservée.

La proposition d'adaptation à l'organisation de la semaine scolaire (décret n°2014-457) dérogeant à certaines dispositions du décret précédent n'a pas été retenue par le bureau communautaire. Le bien-fondé éducatif de l'expérimentation et sa cohérence avec les objectifs poursuivis ne justifient pas de remettre en cause le travail des différents partenaires depuis plus d'un an pour la mise en place d'un projet construit entre les enseignants, les directeurs des ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole - ex-CLAE), les associations et les parents d'élèves.

Nouveaux horaires des écoles :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45-11h45, 13h45-16h

Mercredi : 8h45-11h45

L'ALAE (EX. CLAE). Le fonctionnement reste inchangé à l'an passé, avec un complément d'horaires d'ouverture pour le mercredi. De 11h45 à 12h45 une garderie (sans repas) est assurée, au tarif unique de 0,50€, pour laisser le temps aux parents d'arriver.



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h30					
8h45	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE	ALAE
11h45	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole	Ecole
12h45	Cantine	Cantine	ALAE Cantine	Cantine	Cantine
13h45	Ecole	Ecole	CENTRE DE LOISIRS	Ecole	Ecole
16h		A.P.C. ALAE		A.P.C. ALAE	T.A.P. ALAE
16h45	T.A.P. ALAE			ALAE	ALAE
17h30		ALAE			
18h30	ALAE				
19h					

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES COMPLÉMENTAIRES

organisées par l'éducation nationale sont les mardis et jeudis de 16h à 16h45, pour les enfants concernés, les autres étant accueillis à l'ALAE

LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS

de Saubens les accueille les enfants après le repas jusqu'à 18h30. Les élèves de 6eme peuvent y être accueillis. (Tarif 1/2 journée avec repas soit 70% d'une journée actuelle). Les 20 plus jeunes (3-4 ans) sont conduits en bus à la maison petite enfance où les parents les récupèrent le soir.

LES TEMPS D'ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE

sont sous la responsabilité de M^{me} LEGRAND Maryline directrice de l'ALAE, les lundis et vendredis de 16h à 17h30 sur inscription en début de trimestre. L'enfant ne pourra participer qu'à 1 activité par semaine et s'engage à y venir durant un trimestre. Ces activités éducatives sont gratuites et non obligatoires. A la fin des TAP, les enfants peuvent partir avec leurs parents ou aller à l'ALAE qui fonctionne comme l'année passée. Les enfants ne profitant pas des TAP sont accueillis à l'ALAE. Exemple d'activités proposées : Initiation percussions, tennis, ...

LES DÉMARCHES POUR MON PROJET - MODE D'EMPLOI

La mairie gère l'autorisation du droit des sols avec l'aide et sous le contrôle des services de la Direction départementale des territoires (ex DDE). Une réforme de 2007 a regroupé les autorisations et déclarations en trois catégories de permis (construire, démolir et aménager) et une déclaration préalable.

Avant chaque projet, il vous est conseillé de : Prendre connaissance en mairie des servitudes publiques qui peuvent grever un terrain (emplacement réservé pour équipement public, servitude d'alignement pour élargissement de voirie...).

Consulter le Plan d'Occupation des Sols pour connaître les règles de constructibilité applicables à votre parcelle et les possibilités offertes pour construire, agrandir ou rénover le bâti (surface constructible, implantation de la construction sur le terrain, hauteur de la construction, aspects extérieurs...).

En fonction des possibilités offertes par le POS, vous devez opter pour la procédure adaptée à votre projet. Trois principaux cas de figure se présentent :

• Demande de permis de construire

Elle est obligatoire si les travaux concernent une construction nouvelle de plus de 20 m², l'extension ou la modification d'une construction existante.

• Déclaration préalable de travaux

Elle s'impose si le projet concerne une création de surface comprise entre 2 m² et 20 m² (sur un terrain déjà bâti, sans changer la destination des locaux), la modification de l'aspect extérieur de la construction (toiture, fenêtre, ravalement de façade, vitrine...) ou la réalisation d'une piscine non couverte.

À noter : tout projet d'édification de clôture sur la commune est soumis à déclaration préalable selon les dispositions réglementaires et esthétiques du POS.

• Permis de démolir

Il est nécessaire pour tous travaux de démolition sur la commune. En deçà de 2 m², le projet n'est pas soumis à formalité mais doit être conforme aux règles d'urbanisme (notamment au POS, actuellement).

La commune délivre les certificats d'urbanisme. Ces documents sont généralement demandés par les notaires lors de la vente d'un bien pour connaître les dispositions d'urbanisme, les taxes et les participations.

Les particuliers peuvent également solliciter un certificat d'urbanisme lorsqu'ils souhaitent s'assurer que leur projet est réalisable et connaître l'état des équipements publics existants et prévus.

Le non-respect de ces différentes dispositions du code de l'urbanisme et du POS est sanctionné par le Procureur de la République. Dans la plupart des cas, cette sanction prend la forme d'une amende ou d'une condamnation à démolition.



La nouvelle équipe Municipale...

Les élus



BERGIA JEAN-MARC

Maire
Président des commissions communales
bergia.jm@mairie-saubens.com



La
nouvelle équipe
plus que jamais
motivée et
dynamique !



PEYRIERES DAVID

1^{er} Adjoint au Maire
En charge de la commission «finances»
peyrieres.d@mairie-saubens.com



ROUILHET MARIE-CLAUDE

2^{ème} Adjointe au Maire
En charge de la commission «Des jeunes aux Aînés»
rouilhet.mc@mairie-saubens.com



Chaque élu est
à votre écoute
CONTACTEZ-LES !



MARIUZZO BERNARD

3^{ème} Adjoint au Maire
En charge de la commission
«Infrastructure et services»
mariuzzo.b@mairie-saubens.com



GRANIER DOMINIQUE

Conseiller Municipal
En charge du CCAS (Centre
Communal d'Action Sociale)
granier.d@mairie-saubens.com



GEWISS MATHILDE

4^{ème} Adjointe au Maire
En charge de la commission Cadre de vie
gewiss.m@mairie-saubens.com



AYGUEBERE ISABELLE

Conseiller Municipal
ayguebere.i@mairie-saubens.com



DE BIASI ANDRÉE

Conseiller Municipal
En charge de la commission
«Santé, emploi et affaires sociales»
debiasi.a@mairie-saubens.com



BEAUVILLE JACQUES

Conseiller Municipal
beauville.j@mairie-saubens.com



DESROUSSEAUX ANNE

Conseiller Municipal
En chargée de la commission
«Communication et démocratie participative»
desrousseaux.a@mairie-saubens.com



GUILLEMET OLIVIER

Conseiller Municipal
guillemet.o@mairie-saubens.com



MERCI BERNARD

Conseiller Municipal
En charge de la commission
«Culture, Sport et Loisirs»
merci.b@mairie-saubens.com



LEVAVASSEUR MAIGNE CHRISTIAN

Conseiller Municipal
levavasseur-maigne.c@mairie-saubens.com





LIVIGNI GÉRARD 
Conseiller Municipal
livigni.g@mairie-saubens.com



MARSAC ALAIN 
Conseiller Municipal
marsac.a@mairie-saubens.com



NOVAU FRÉDÉRIC  
Conseiller Municipal
novau.f@mairie-saubens.com



PENNEROUX BEATRICE    
Conseiller Municipal
penneroux.b@mairie-saubens.com



RILBA CHRISTINE    
Conseiller Municipal
rilba.c@mairie-saubens.com



UNFER THOMAS   
Conseiller Municipal
unfer.t@mairie-saubens.com

L'équipe administrative



EDITH DENAT
Accueil/ Secrétariat/ Etat civil
Actuellement absente



VALÉRIE FABRE
Urbanisme/ secrétariat/ Comptabilité



CÉCILE GAYRAL
Accueil/ Secrétariat/ Elections



AURÉLIE PECAL
Accueil/ Secrétariat/ Etat civil
En remplacement d'Edith DENAT



MILDRED RICHARD
Directrice Générale des Services

L'équipe technique



MICHEL ANGLADE
Agent technique
Entretien espaces verts et bâtiments communaux. Actuellement absent



BRUNO BOBIN
Agent technique
Entretien espaces verts, bâtiments communaux, terrain de football



RÉMY CRIVELLO
Agent technique
Entretien espaces verts et bâtiments communaux



HASSAN ELMACHKOURI
Agent technique
Entretien espaces verts et bâtiments communaux



MAXIME GERMILHAC
Agent technique en contrat d'avenir
Entretien espaces verts et bâtiments communaux



JEAN-BERNARD GOMEZ
Entretien bâtiments communaux et espaces verts. Actuellement absent

« ... Bon à savoir ... »

à savoir...

CE SOIR JE SORTIRAI LA POUBELLE

Pour éviter l'encombrement des trottoirs, et le risque de provoquer des accidents automobiles lors de grand vent les poubelles doivent être sorties les dimanches et mercredis soirs.

Les sacs jaunes doivent être sortis les lundis soirs.

N'oubliez pas de les remettre dès la tournée du ramassage. Pensez eco-responsable : évitez de sortir votre poubelle à moitié vide ... attendez le passage suivant !



**DONNEZ
UNE NOUVELLE VIE
À VOS OBJETS,
MOBILIERS, JOUETS
ET VÊTEMENTS !**

LA BONNE ACTION !

Les ressources de la communauté EMMAÜS de Labarthe restent basées sur les activités de récupération de matières premières et d'objets divers. Très active et engagée au niveau de la solidarité, elle mène de nombreuses actions sur le plan local (accueil hivernal, aide aux familles en difficulté,...) national (ouverture de nouvelles communautés) et international (Afrique et pays de l'Europe de l'Est).

« Réducteur de déchets et producteur de solidarité »

- Communauté d'accueil Emmaüs de Labarthe/Leze
Zone artisanale Les Agries 31860 Labarthe sur Lèze
Tél : 05 61 08 18 18 - mail : toulouse@emmaus31.org
www.emmaus31.org
- Horaires *Bric à brac* :
Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi, de 14h à 18h
- Horaires de dépôt :
Du Lundi au Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

MISE À DISPOSITION DU MATÉRIEL COMMUNAL

Réunion
de famille ? Mariage ?
Repas de quartier ?
La Mairie peut vous prêter
du matériel communal (tables
et bancs), moyennant le dépôt
d'un chèque de caution
en Mairie et sous réserve
des disponibilités.

UNE SOLUTION POUR GÉRER VOS DÉCHETS VERTS

La Communauté d'Agglomération propose un service de location de bennes pour les déchets verts en grosse quantité. Déchets végétaux acceptés : tailles, tontes, feuilles, herbes, branchages et tronc inférieur à 15 cm de diamètre. Les souches ne sont pas autorisées.

Tarif : 42€ TTC la journée (livraison le matin entre 8h00 et 12h00 et enlèvement le lendemain matin à la même heure). Possibilité de réserver un week-end au même tarif (le dépôt se faisant le vendredi matin entre 8h et 12h et la reprise le lundi matin).

Autres précisions :

- Les bennes sont déposées sur la voie publique à l'extérieur de la propriété des administrés car les agents ne sont pas habilités à pénétrer dans les propriétés privées.
- Ce service de location de bennes à déchets verts est réservé aux particuliers résidant sur le territoire de la CAM.
- Volume des bennes : 6 à 7 m³.

**La réservation s'effectue auprès de la direction
environnement de la CAM au 05 34 46 30 50**

POUR QUE ÇA AILLE MIEUX ENTRE NOUS !



Bruit . . .

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, etc..., ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Les engins professionnels bruyants doivent être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf cas d'intervention urgente ou sur dérogation exceptionnelle accordée par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales.

Excréments chiens, . . .

Vous êtes possesseurs d'un toutou. Vous portez beaucoup d'affection à votre animal.

Vous aimez vous promener avec lui.

N'oubliez pas vos sacs plastiques.

Il est tellement agréable pour vous mais aussi pour les autres de pouvoir marcher le nez en l'air, et pour nos agents de pouvoir entretenir les espaces verts ... sans écraser ses crottes.

Pas de Feu sans Fumée

Les fumées mettent trop souvent le feu entre voisins.

Pour éviter cela : cessez les feux ! D'ailleurs c'est la loi !

Les seuls autorisés sont ceux des barbecues avec vos voisins, ça entretient la bonne entente des foyers...

Après avoir tondu leur gazon ou taillé leurs haies, nombre de jardiniers du dimanche s'interrogent sur la façon d'éliminer leurs tas d'herbes et de broussailles. Ceux qui seraient tentés de désintégrer le tout dans un grand feu en plein milieu de leur jardin doivent savoir qu'il est interdit de brûler ces déchets verts à l'air libre, comme le rappelle une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011.

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique. La combustion des végétaux accentue la toxicité des substances émises dans l'air en cas de mélange des déchets verts avec d'autres déchets (plastiques, bois traités, coquilles d'oeuf, produits laitiers), ce qui nuit à la santé, selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Pour se débarrasser des herbes, feuilles mortes et autres résidus verts, les particuliers doivent les déposer en déchetterie. Ces ordures peuvent également faire l'objet d'un compost ou d'une tonte mulching (dépôt de l'herbe broyée directement sur le gazon).

En cas de non-respect des règles du brûlage, une amende de 450 euros peut être appliquée. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent aussi engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



**MEMO
À SAVOIR !**

Les déchetteries intercommunales (Labarthe & Muret) sont ouvertes tous les jours (sauf dimanches) et pratiques d'accès :
www.agglo-muretain.fr

« ... Bon à savoir ... »

Bon à savoir...



Ainsi, en cas d'avis de vigilance de niveau orange ou rouge émis par Météo France, les services de la Préfecture alertent les communes concernées.

Dès lors, les communes sont tenues de guider l'action des services opérationnels, sanitaires et sociaux en faveur des populations dites vulnérables (personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile).

C'est pourquoi nous vous invitons, dans le cas où vous ne l'auriez pas déjà fait, à vous faire recenser auprès de la Mairie afin que nous soyons en mesure de cibler votre besoin d'aide en cas de déclenchement de la procédure d'alerte météorologique en matière de grand froid.

Nous vous rappelons toutefois qu'il s'agit d'une démarche personnelle et volontaire d'inscription effectuée par recueil d'information déclarative.

DISPOSITIF « VAGUE DE FROID »

recensement des personnes âgées et handicapées résidant à leur domicile.

Les personnes de + de 65 ans ou fragilisées ont reçu au mois de juin, un formulaire d'inscription au fichier communal, dans le cadre du « PLAN CANICULE ».

La période de veille saisonnière en matière de vague de froid s'étend du 1^{er} novembre au 31 mars de l'année suivante.

**REPAS
DES AÎNÉS
2015,
À SAVOIR !**

En 2015
et contrairement
aux autres années,
le repas des aînés sera
programmé à la belle
saison ! (au mois
d'avril) .



ANTENNE 4G

Une déclaration préalable pour l'implantation d'une antenne 4G a été déposée en mairie de SAUBENS le 15 juillet, par une entreprise privée de télécommunications. Une réunion publique s'est tenue le 8 août en Mairie ; les avis ont été divers, allant de l'absence de nécessité pour certains à un impératif au quotidien pour les autres.

Plus d'informations
sur le site de la MAIRIE DE SAUBENS
www.mairie-saubens.fr ou à l'accueil MAIRIE



SIMULATION d'implantation
(vue depuis chemin de Roquettes)

*... des groupes d'élus représentés
au conseil municipal de la commune de Saubens.*

CREATION DE LA TRIBUNE LIBRE DU PETIT SAUBENOIS

Chers citoyennes et citoyens Saubenois.

Le respect des votants :

Fidèles à nos engagements pris lors de la campagne électorale, nous posons les premières pierres d'une démocratie participative. Ainsi nous avons décidé de créer cet espace d'expression politique intitulé « tribune libre » dans le Petit Saubenois, afin que les deux groupes d'élus présents à notre conseil municipal puissent s'exprimer en toute liberté, tout en conservant respect et honnêteté.

Une opposition non bâillonnée :

Cette démarche est inédite pour une commune de notre taille, puisqu'elle n'est rendue obligatoire qu'au delà de 3500 habitants, de part la loi du 6 février 1992. Nous allons même au delà des principes qui stipulent que l'espace d'expression (déterminé en nombre de caractères) soit réparti proportionnellement au nombre d'élus de chaque groupe : nous avons décidé d'une répartition moitié moitié pour le groupe majoritaire et le groupe d'opposition, plutôt que de respecter la proportion 84% 16% du conseil municipal. Aucune censure n'est apporté aux articles, hors mis s'ils devaient revêtir un caractère diffamatoire, injurieux, raciste, sexiste ou contraire à l'ordre public. Nous sommes persuadés que chaque Saubenoise et Saubenois saura apprécier cette nouvelle rubrique, selon ses propres préférences politiques.

La démocratie participative est lancée :

Nous poursuivons la mise en place de la démocratie participative, afin que chacun d'entre vous puisse venir exprimer ses positions et ses idées, au profit de notre commune et du bien être de ses habitants. Vous nous en avez donné l'exemple lors de la réunion publique d'Août sur le thème de la future antenne 3G/4G, et nous remercions chaleureusement les personnes qui y ont participé. Prochainement, tel que nous l'avons indiqué dans notre programme, vous pourrez vous impliquer dans les commissions municipales de votre choix, selon des modalités qui vous seront communiquées. Le conseil des jeunes et le conseil des aînés suivront sans délai, et seront sans aucun doute à la hauteur du dynamisme que vous y apporterez.

Très bonne rentrée citoyenne.

« RÉALISONS L'AVENIR DE SAUBENS » LISTE D'OPPOSITION.

Le nouveau conseil municipal est installé.

Les premiers actes destinés à marquer les esprits ont été le déplacement du grillage du chemin du Port démarche malheureuse qui démentait l'urgence de la situation, mais aussi un effort accru sur l'entretien des espaces verts, et quelques menus travaux sur des lieux en souffrance.

La critique est facile mais l'art est difficile, et l'on attend aujourd'hui que la nouvelle équipe se lance vers l'avenir. Beaucoup d'économies en vue, notamment sur les projets des écoles, et beaucoup de délai pour prendre la mesure des difficultés. Nous continuerons de pousser dans le sens de notre programme, par exemple pour que les jeunes soient occupés... l'été prochain ! (skate parc, city stade, abri, parcours de santé, au Verger...)

Nos élus, Gérard Livigni, Christine Rilba, Frédéric Novau participent aux commissions municipales (« Infrastructures et services », « finances », « cadre de vie » inclut l'urbanisme, « culture sports et loisirs », « communication

et démocratie participative »). Sur ce dernier sujet, nous relèverons qu'aucun d'entre nous n'a été crédité de la moindre délégation, mais nous essaierons de « participer démocratiquement » à ce faible niveau, par égard pour tous, et par souci pour le tiers des Saubenois qui a voté pour nous ! Les questions concernant les berges de Garonne restent un sujet où nous mettons la pression pour ne pas opter pour des solutions « rustines » mais garder la ligne de conduite définie par les équipes municipales et l'Etat des années 90 jusqu'à 2013, à savoir : prendre des mesures préventives pour garantir la pérennité du chemin du Port.

Nous avons eu l'occasion de nous manifester par lettre ouverte à M. le maire en exprimant nos inquiétudes quant à l'application de la loi et quant aux conséquences potentiellement dangereuses des OGM sur la commune. Cette lettre n'a pas été publiée dans la presse locale qui a pourtant donné plusieurs tribunes à l'agriculteur.

Nous rappelons que nous tenons toujours notre blog ouvert à tous « www.avenirsaubens.wordpress.com » sur lequel vous trouverez notre suivi de l'actualité, nos positions, et le moyen de s'y abonner.

Nous félicitons les associations sportives et culturelles ainsi que les 4FET, qui ont offert aux Saubenois tant d'activités et de spectacles en fin d'année scolaire..

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous .

« ... En résumé... »

en résumé ...



Très chères Saubenoises et Saubenois,

Vous nous avez fait confiance pour conduire vos projets sur notre belle commune de Saubens dans l'échange, la transparence et la démocratie. Tout comme nous, vous êtes profondément attachés au caractère particulier de Saubens au coeur de la CAM, à la fois rural mais aussi bénéficiant des commodités de la métropole Toulousaine et de ses infrastructures.

Les premiers changements que vous nous aviez demandés ne se sont pas fait attendre. Une baisse des indemnités des élus pour assurer plus de 3000€ d'économies par an, une baisse sur la téléphonie (-5000€/an dès 2015), la mise en concurrence des entreprises avec amélioration de la qualité... Nous avons décidé comme nous nous y étions engagés de permettre l'accès quotidien du secrétariat de la mairie, évaluer précisément les grands dossiers de la commune tels que l'organisation des équipes municipales, l'expertise indépendante des berges de Garonne, la gestion financière de la commune ainsi que son endettement. A ce stade, un premier diagnostic permet de déceler un défaut sur le budget de fonctionnement avec des dépenses imprévues tels que pour le mode de financement des travaux de voirie à la CAM ou pour un emprunt souscrit auprès du Syndicat Départemental d'Electricité.

De même nous avons été confrontés à la gestion rocambolesque des OGM avec une couverture médiatique nationale et internationale, l'implantation de l'antenne 3G/4G, le camping non désiré, après intrusion, sur le terrain du stade et diverses dégradations coûteuses à l'école...

Depuis plusieurs mois, la commune est victime de vols de carburant, matériels et de matériaux qu'une enquête interne et de gendarmerie a permis de résoudre. Cette affaire se traduira par un passage au tribunal correctionnel et une proposition de sanction disciplinaire. Les personnels municipaux doivent être intègres tout comme les élus qui, comme le Maire, doivent respecter la charte de l'élu et le nouveau règlement intérieur que nous avons souhaité établir, même s'il n'est pas obligatoire pour une commune de la taille de Saubens. Aussi je tiens devant tous à renouveler toute ma confiance aux agents d'entretien, administratif et à l'équipe municipale élue engagés pour le bien de la commune et de ses habitants avec les possibilités de notre commune. La vie saubenoise n'étant pas un long fleuve tranquille, la problématique des berges est loin d'être résolue mais toujours travaillée. Des expertises divergentes des risques naturels, à court et moyen terme, associés à un contexte financier défavorable pour la commune ralentissent notre travail.

Les bâtiments communaux ainsi que la voirie restent toujours soumis à des mesures importantes d'entretien. L'église refait parler d'elle avec des remontées d'humidité importantes altérant rapidement les nouvelles peintures et une charpente impactée par le temps que nous avons dû faire réparer bien au-delà que ce qui avait été prévu l'hiver dernier. L'école est également revue dans son ensemble avec de gros travaux sur les réseaux des eaux usées. Les réseaux pluviaux sont en cours de cartographie, de réhabilitation et de réparations importantes comme à l'entrée du chemin du port ou sur Chaupis.

Le travail ne manque pas à Saubens et il est à la hauteur de ce que nous attendions pour améliorer votre quotidien et votre quiétude. Des travaux d'aménagements, de modernisation, d'entretien courant sont nécessaires et utiles pour tous.

Les associations assurent également une dynamique sans faille du village avec des bénévoles très motivés et inventifs. Le PAJ pour les jeunes n'est pas en reste avec des activités novatrices pour nos jeunes. Les commerçants, artisans et professions libérales participent également à la vie de notre village et de la communauté d'agglomération du Muretain. De nouvelles perspectives s'offrent à nous et se mettent en place progressivement. L'école va bénéficier de technologies très innovantes avec des tableaux numériques attendus par les enseignants, et qui permettront la mise en place de méthodes pédagogiques en phase avec celles déjà pratiquées au collège.

Je remercie aussi et soutiens le civisme des Saubenois qui respectent règles de voisinage, espaces publics, stationnement (en particulier des services de secours et handicapés), les piétonniers, maîtrisent leur vitesse et qui sont des exemples pour tous.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée, dans le travail, la solidarité et le respect de chacun.

LE BUZZ
du début
du Mandat

AMÉLIORER
votre quotidien
ET
votre quiétude

DYNAMIQUE
du
village

Compte-rendu DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DES DÉCISIONS

→ Conseil Municipal du 17 MARS 2014

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2013 de la Commune.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget de la Commune.
- Vote du budget primitif et des taux d'imposition 2014 de la Commune.
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2013 du service d'Assainissement.
- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du budget du service d'Assainissement.
- Vote du budget primitif 2014 du service d'Assainissement.
- Indemnité du sonneur de cloches 2013
- Redevance d'occupation du domaine public ERDF 2014.
- Droits de passage et servitudes France Telecom année 2014.
- Indemnités de gardiennage de l'église année 2014
- Approbation de la modification simplifiée de la 5eme version du POS.
- Acquisition de véhicules et matériel 1er équipement pour les ateliers municipaux.

→ Conseil Municipal du 29 MARS 2014

- Installation du nouveau Conseil Municipal.
- Election du Maire.
- Fixation du nombre des adjoints et election des adjoints.

→ Conseil Municipal du 10 AVRIL 2014

- Délégation au Maire de la totalité des délégations autorisées par la loi.
- Indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.
- Election des délégués au SIVOM Plaine Ariège Garonne.
- Election des délégués au SIVU de la Lousse et du Haumont.
- Election des délégués au Syndicat Intercommunal d'Action Sociale du canton de Muret.
- Désignation des délégués de la Commune auprès du Syndicat Intercommunal de Transport des Personnes Agées (SITPA).
- Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement dans le département de la Haute-Garonne.
- Elections des délégués à la commission territoriale du SDEHG, secteur géographique de Muret.

- Désignation du délégué élus locaux du CNAS.
- Désignation des adjoints et conseillers à la commission de sécurité et d'accessibilité.
- Désignation d'un correspondant défense.
- Nomination d'un correspondant Sécurité Routière.
- Nomination d'un membre du Conseil Municipal au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD).
- Désignation d'un représentant de la commune à la Conférence Intercommunale au Logement (CIL).
- Désignation de deux personnes responsables des marchés (PRM).
- Election des délégués à la commission d'appel d'offres.
- Election des délégués à la commission de Délégation de Service Public (Loi SAPIN).
- Election des délégués au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
- Désignation des membres aux commissions communales.

→ Conseil Municipal du 27 MAI 2014

- Adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Révision de crédits n°1 sur Budget Primitif 2014 de la Commune.
- Révision de crédits n°2 sur Budget Primitif 2014 de la Commune.
- Désignation des personnes responsables des marchés/ Annulation de la délibération n°2014/31.
- Commission d'appel d'offres.
- Commission Impôts Directs.
- Correspondant tempête.
- Redevance occupation domaine public ERDF 2014.
- Indemnité gardiennage Eglise 2014.
- Marché fournitures administratives CAM.
- Appellation place de la Mairie.

→ Conseil Municipal du 20 JUIN 2014

- Election des délégués titulaires (5) et suppléants (3) au collège d'électeurs des sénatoriales (28/09/2014).
- Election des 2 délégués à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à la CAM).

Les Conseils Municipaux sont publics : chacun peut y assister librement. Les délibérations détaillées sont consultables en mairie et sur : www.mairie-saubens.fr

« ... Décryptage ... »

à savoir...

DÉMONTAGE AIRE DE JEUX

Suite à un contrôle de l'APAVE en décembre 2013 révélant la non-conformité de la structure, la Mairie a été contrainte de démonter l'aire de jeux.

En attendant son remplacement par une structure toute neuve, une marelle et un escargot sont en cours de traçage par les jeunes du Point Accueil Jeunes.



1^{ER} SERVICE MINIMUM À LA MATERNELLE

Jeudi 26 juin dernier, un préavis de grève a été déposé par les agents de la Communauté d'Agglomération du Muretain. A cette occasion, les élus communaux ont assuré une garde pour les enfants de l'école maternelle pendant la pause méritée et leur ont servi un repas froid.

Ceci s'inscrit dans la volonté de la nouvelle équipe municipale de proposer des solutions d'urgence aux parents ne disposant de moyen de garde alternatif. Dans le plus grand respect des revendications de tels mouvements de grève, notre équipe s'évertuera à réitérer l'initiative, et à la rendre pérenne dans l'avenir.



GRILLAGE DES BERGES

Afin de lever un risque majeur d'accidents lié au passage des piétons qui n'avaient d'autre solution que d'emprunter la route et en particulier les poussettes, le grillage de délimitation de zone à risque a été repositionné. Cette décision permet aussi d'assurer à nouveau un entretien de bien meilleure qualité des abords en conciliant sécurité et espace de promenade. Cette mesure a été appuyée par 2 experts indépendants, le groupe ICE et un responsable de la direction départementale du territoire gestion des risques naturels. Piétons et poussettes sont ainsi à nouveau en sécurité sur le piétonnier en attente d'améliorations pérennes sur ce très beau et fragile secteur de Saubens.



PROJET PANNEAUX D’AFFICHAGE



Notre objectif est de mettre en place des panneaux vous donnant les informations sur les activités et évènements du village (associations et mairie), réactualisés aussi souvent que nécessaire. Nous avons dans un premier temps fait un état des lieux des panneaux existants, et étudié les lieux de passage (flux voitures et flux piétons). Ainsi, dans un souci constant de trouver le meilleur compromis financier, nous repositionnerons et rénoverons certains panneaux actuels peu utilisés, et ferons l'acquisition d'un panneau électronique pour la route de Muret, proche du complexe sportif. Nous avons d'ores et déjà installé 2 panneaux au carrefour Laborie et rue principale, panneaux en stock qui n'attendaient que leur entrée en service !

D'autres suivront...



PROJET SITE INTERNET

Suite à des problèmes récurrents de mise en ligne, une étude est menée concernant la refonte du site internet Mairie, son hébergement ainsi que le prestataire chargé de sa gestion. Il devra permettre une meilleure communication, plus ergonomique, avec les administrés (Saubenois, associations, infrastructures Mairie).



URBANISME DU POS AU PLU



Aujourd'hui, la commune de Saubens est couverte par un POS (plan d'Occupation des Sols) qui définit les règles d'urbanisme; depuis la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000, les communes doivent transformer leur POS en PLU, Plan Local d'Urbanisme, afin de se mettre en conformité avec les documents d'urbanisme supra communaux comme le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération Toulousaine) et avec les nouvelles lois comme la loi ALUR (mars 2014).

Le PLU définit un projet sur la commune pour les 10 à 15 années à venir; il permet d'initier une réflexion prospective sur les zones urbanisées, naturelles; La procédure d'élaboration du PLU est en cours; L'objectif est de travailler sur l'ensemble du territoire communal, de manière organisée et contenue en renforçant la vocation agricole et naturelle.

Le PLU doit respecter trois principes essentiels :

- économiser l'espace en densifiant les zones urbaines
 - le respect des zones agricoles et naturelles
 - développer un habitat diversifié et la mixité sociale
- Jusqu'à l'arrêt du PLU par le conseil municipal et au fur et à mesure de la réalisation des différents documents composant le PLU (mis à la disposition de la population) chaque habitant pourra émettre son avis, ses remarques, ses interrogations, etc ... soit oralement lors de réunions publiques, soit par écrit en envoyant un courrier au maire ou en remplissant le registre qui se tient à la mairie.



PROJET TABLEAUX NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE

Comme nous vous l'avons annoncé sur notre programme, nous avons débuté l'installation de nouveaux outils numériques pédagogiques en collaboration avec l'équipe enseignante. Les premiers packs de TNI (Tableau Numérique Interactif) ont été installés dans 2 classes de l'élémentaire. Ils sont composés d'un tableau interactif tactile, d'un vidéoprojecteur, d'un stylet, d'un ordinateur portable et d'une visionneuse.

Pour que ce nouvel outil soit utilisé au maximum de ses capacités, les enseignants bénéficient d'une formation de 3 heures. Les enfants pourront ainsi travailler avec les technologies numériques que nous continuerons à développer. De plus, durant cette période estivale nous en avons profité pour rafraîchir la peinture de quelques classes et de l'ALAE. Pour cela nous avons fait appel à la bonne volonté des élus et de quelques citoyens. Nous les en remercions.

« Ça, c'est fait ! »

Travaux...



École

- Entretien (inspection caméra des réseaux eaux pluviales et eaux usées, travaux de peinture)
- Acquisition et installation de mobilier :
1/Maternelle : aménagement cantine rentrée scolaire 2014 (tables et chaises) et classe préfabriqué
2/Elémentaire : tableaux numériques interactifs

Cimetière

Entretien
Désherbage plusieurs fois réalisé



Chemin de roquettes

Piétonnier
Reprise gratuitement des non conformités de la demi-chaussée



Eglise

Renforcement charpente
• Remplacement poutre maîtresse et reprise toiture
• Coût HT 9500 €
Travaux imprévus



Rue Général Carretier

Evacuation Bouchon (crépis, gravats et végétaux) dans pluvial



Chemin du port

Déplacement grillage de sécurité
Vérification réseau pluvial



Stade

Entretien



Chemin de las Carréroles

Création piétonnier et rénovation de la chaussée
Coût travaux HT 80 000 €
Part communale HT 39 000 €



Chemin de Mesplé

Réfection chaussée
Création piétonnier
Coût travaux HT 130 000 €
Part communale HT 81 000 €



Route des Pins

Passage piétonnier vers le stade



Depuis juillet, vous croisez ce tracteur !

Mais qu'est-ce que c'est ?

Nouvelle acquisition pour permettre aux agents techniques d'effectuer les travaux dans de meilleures conditions en remplacement de l'ancien, revendu 3 200 €
13 000 € HT





LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget communal est constitué principalement de deux sections :

- Une section dite d'investissement (2,5M€ pour 2014, dont 650 000€ de restes à réaliser issus budget 2013)
- Une section de fonctionnement (1,3M€ pour 2014) destinée à couvrir directement les dépenses courantes de notre commune et indirectement les frais des compétences transférées à la Communauté d'Agglomération du Muretain (gestion des ordures ménagères, de la restauration scolaire, de la petite enfance, gestion du personnel ATSEM des écoles, gestion des piscines communautaires, etc ...)

BILAN FINANCIER

La situation budgétaire de la commune à laquelle nous devons faire face présente une triple exigence.

Première exigence : consolider les comptes

En section de fonctionnement, intégrer au budget les conséquences des décisions prises fin 2013 mais non comptabilisées dans le budget de fonctionnement 2014 voté avant les élections. Ceci constitue un montant de dépenses de l'ordre de 80 000 € (60 000 € concernant l'attribution de compensation/ part voirie et 15 000 € de travaux d'effacement de réseau et 2700 € de coffret électrique à payer au Syndicat Départemental d'Electricité).

En section d'investissement, deux gros projets définis dans le budget prévisionnel 2014 sont caduques ou à reconsidérer:

- La création d'une salle d'activités au sol (coût de 512 000 € hors travaux de voirie) dont la réalisation n'est pas envisagée par la majorité de la nouvelle municipalité.
- Les travaux de sécurisation d'une partie des berges de la Garonne (coût estimé de 1,4 million d'euros) remis en cause car l'Etat qui n'accorderait, sur la base d'une expertise de ses services (DDT), qu'une enveloppe de 30 000 € d'aides pour traiter un périmètre dit « de travaux urgents et prioritaires ». De ce fait l'enveloppe du Conseil Général pourrait subir le même sort et être bien en deça des hypothèses retenues pour la constitution du budget prévisionnel 2014 (prévisionnel défendu : 435 000 € du Conseil Général + 300 000 € de l'Etat).

Compte tenu de la diminution drastique des subventions, le conseil municipal ne peut pas engager raisonnablement les travaux initialement prévus pour les berges de la Garonne. Des études complémentaires sont en cours pour estimer les travaux les plus efficaces en fonction des contraintes de sécurité et d'urgence et envisager les solutions les plus pertinentes.

Deuxième exigence : la baisse des dotations de l'état

L'enveloppe de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat dont bénéficient les communes va diminuer d'1,5 milliard d'euros en 2014. Cette dotation, parmi d'autres, et qui permet de financer les charges de la commune diminuera globalement de 3,3 % en 2014.

Pour autant ces charges ne vont cesser de croître et les engagements pris à l'égard de l'intercommunalité (restauration, voirie, traitement des déchets, etc....) devront être tenus. Nous devons anticiper cette situation afin de garder nos marges de manoeuvres.

Troisième exigence : fiscalité et dette

L'équipe municipale a fait de la stabilité fiscale une priorité.

Tant que possible et à l'exception des bases locatives cadastrales décidées par l'Etat, les Saubenois ne subiront pas d'augmentation de l'impôt relevant des prérogatives de la commune.

Concernant la dette de la commune, celle ci se décompose en trois parties :

- La dette due aux emprunts bancaires qui s'élève à 2,5M€ au 31/12/2013
- La dette de la commune auprès de la CAM au 31/12/2014 de 450 000 €,
- La dette auprès du Syndicat départemental d'électricité de 40 000 €, soit un encours de près de 3 millions d'euros pour l'ensemble de la commune.

La situation nécessite une grande rigueur dans la gestion des deniers publics et c'est sur les économies que nous comptons porter nos efforts au quotidien pour financer les investissements d'avenir. Certains postes de dépenses ont d'ores et déjà fait l'objet d'actualisation. A titre d'exemple, le budget téléphonie sera réduit d'au minimum 40% à performances supérieures soit une économie d'environ 5000 € par an. D'autres dossiers sont en cours d'étude.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES À FIN 2014

Les marges de manoeuvre sont limitées.

L'optimisation des coûts de fonctionnement était une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Avec les baisses annoncées des dotations de l'Etat, force est de constater que cet objectif devient une contrainte forte.

En parallèle des réflexions engagées, nous avons sollicité le support de l'Agence Technique Départementale du Conseil Général pour la réalisation d'un audit financier qui sera utile aux futures orientations prises par la municipalité.

Saubens agit aussi pour tirer partie d'une plus grande mutualisation des services de la CAM pour gagner en efficacité et donner davantage de sens à l'intercommunalité.

Dans ce contexte financier délicat, le challenge qui est soumis à la nouvelle municipalité est de préserver la qualité des services et des infrastructures tout en assurant l'équilibre budgétaire communal.



VOUS AVEZ DU TALENT

Du talent, une passion, des astuces, une expérience hors du commun ? Osez le partager en toute simplicité et humilité : cette page vous est dédiée. Contact pour la prochaine édition : accueil mairie.



« Sur l'écran vert de son jardin »... Une rencontre avec Serge Born

Saubenois depuis plus de 35 ans Serge B..., jeune retraité, a enchaîné les passions : la philatélie, le vélo, la photo, les plantes exotiques, les arbustes rares...

Aujourd'hui, il nous fait partager sa passion des plantes de la famille des Solanacees : les tomates anciennes et les brugmansias

Pouvez-vous nous expliquer ce qui a induit ce choix ?

Après avoir essayé plusieurs types de plantes, il a fallu que je fasse un choix, que je réduise le champ d'espèces qui était trop diversifié, je me suis limité à 2 plantes, qui bien que parentes sont tellement différentes. Désormais je garderais ce choix « jusqu'au bout de mon chemin..... »

Qu'est-ce qui vous a séduit dans ces 2 types de plantes ?

Ce qui me séduit, c'est d'abord leur contraste : les tomates anciennes avec leurs petites fleurs jaunes étoilées, alors que les brugmansias arborent de longues corolles en forme de trompettes. Des fleurs généreuses qui se déclinent dans des couleurs très variées.

Comment est née cette belle collection ?

J'ai déniché les premières tomates sur les marchés. J'avais tout au plus 4 variétés.

J'en ai aujourd'hui 400 différentes, cependant, je suis loin des 14.000 espèces répertoriées dans le monde.

Cette passion vous prend-elle beaucoup de temps ?

Le travail ne s'arrête jamais : j'y travaille à plein temps et toute l'année, avec une présence accrue en été.

Les semis de tomates se font en février, en prenant en compte les périodes lunaires favorables. Puis s'enchaînent : la surveillance des semis, l'arrosage, le repiquage, les plantations sur 2 terrains différents, le tuteurage, la récolte, la récupération des graines...

Les nouvelles variétés sont plantées dans le jardin Saubens, elles sont sur un terrain accessible au photographe amateur que je suis. Les plants font l'objet de beaucoup d'attention. Je note la description du feuillage, la couleur et la forme du fruit, puis s'ensuit une dégustation...

Je dois dire que c'est chaque année un plaisir renouvelé de planter ce magnifique fruit. C'est le cycle de la vie.

Durant l'hiver j'ai échangé des graines auprès de collectionneurs de pays différents dont je reçois des petits sachets (6 à 20 graines par variété) ce sont mes paquets cadeaux, aux formes disparates, que j'ai soigneusement classé par ordre alphabétique avec leur références permettant de les identifier, de les répertorier, un vrai travail de laboratoire ; je suis bien aidé par MR EXEL.

A chaque saison, je suis comme un enfant émerveillé devant le sapin de Noël.

Avez-vous des préférées parmi vos tomates ?

J'ai une préférence très nette pour les tomates bicolores, les fruits de couleur verte, rose, jaune et orange. J'apprécie tout particulièrement les saveurs sucrées, les textures fermes.

*Parlons maintenant du brugmansia « ou trompette des anges »
Comment se caractérise-t-il ?*

Cette fleur tropicale, originaire d'Amérique Latine, a une corolle évasée raffinée, simple, double ou parfois triple, ses parfums sont envoûtants lors des belles soirées d'été.

La collection compte 100 espèces dont 10 sont de ma création. Un jour j'ai planté quelque chose qui ressemblait à un bout de bois : c'est devenu une véritable spirale.

Les plants sont obtenus par croisement d'hybrides et les combinaisons sont innombrables.



*Cette passion réellement communicative
peut être partagée sur le site :*

www.lapassiondestomatesetdesbrugmansias.com

NOUVEAU
QUI EST QUI ?
QUIZZ des
Commerçants

LES PROFESSIONNELS SAUBENOIS VOUS PARLENT

Commerçants et professionnels Saubenois, faites-vous connaître ! Cet espace de publicité gratuite vous est dédiée. Contactez l'accueil mairie avant fin Février 2015 pour inclure votre promotion dans notre prochaine édition du Petit Saubenois.



A- Steeve Robelin coiffure Contact : 07 78 38 81 70	B- « Produits d'ici et recettes d'ailleurs » Contact : 06 95 37 14 20	C- Le Panier de Saubens Contact : 09 84 01 48 30	D- Pizza des délices Contact : 05 61 72 62 76	E- Le Fournil Saubenois Contact : 05 61 56 79 42
F- Restaurant Les Palmiers Contact : 05 61 56 89 74	G- L'ATELIER 6'O Contact : 05 34 46 53 36	H- Institut Beauté 2000 Contact : 05 61 51 40 30	I- A la mesure d'Isa Contact : 05 61 44 42 15	J- Dorine S'thétique Contact : 06 67 83 49 56

Réponses : 1G / 2D / 3A / 4E / 5D / 6I / 7F / 8H / 9B / 10J

ETAT CIVIL au 11 août 2014

Naissances

- MAISONNAT Maya le 20 janvier
- MEYER BIELSA Océane le 28 janvier
- ZANDERIGO Chloé le 30 janvier
- CASTEX Andréane le 6 février
- SEGALA Alban le 9 février

- MAGNIN PEISINO Théo le 17 février
- RICARD Clémence le 19 février
- MARTIN Maëva le 19 février
- GASCON Natanaël le 2 mars
- GABETTE Maël le 6 mars
- BARTABURU Amaya le 30 avril

- MARTY Margaux le 26 mai
- ALLEMANE Enzo le 30 juin
- MANCUSO Lucy le 20 juillet
- BOYER LANAU Thibault le 2 août
- EMPES Alice le 6 août

Mariages

- CASTEX Nicolas et MEYNIER Muriel le 17 mai
- YOUSSEFI Jamil et MOHAMED Sabrina le 14 juin
- SARBONI Michel et CABROL Charlène le 12 juillet

Décès

- le 26 janvier ROMERO Serge, 68 ans
- le 6 mars ROUGÉ Jean-Claude, 71 ans
- le 19 mars AUSTRIC épouse FAURE Andrée, 77 ans
- le 12 avril CORDELIER Louis, 71 ans
- le 16 mai RIQUIER François, 51 ans

AGENDA SEPTEMBRE 2014

- Forum des Associations* 07 Associations
- Accueil des nouveaux saubenois* 07 Mairie
- Vide grenier* 14 Les 4 FET
- Journée du patrimoine* 20/21 Mairie
- Passage des encombrants* 24 CAM
- Portes ouvertes* 27 Saubens Arts Martiaux

AGENDA OCTOBRE 2014

- Bourse aux jouets* 04/05 Les 4 sous
- Assemblée générale* 10 Saubens Arts martiaux
- Cyclo-rando* 11/12 Saubens Cyclo 31
- Loto* 19 Club de l'âge heureux
- Repas anciens combattants* 26 Mairie
- Halloween* 31 Les 4 sous

AGENDA DÉCEMBRE 2014

- Stage danse country* 06 Saubens Far west
- Passage des encombrants* 10 CAM
- Soirée de Noël* 12 Saubens Arts martiaux
- Arbre de Noël* 13 Foot
- Repas de Noël* 14 Danse évasion

AGENDA FÉVRIER 2015

- Loto* 06 Foot

AGENDA AVRIL 2015

- Bourse aux vêtements d'été* 17 Les 4 sous
- Concours de belote* 24 Club de l'âge heureux
- Repas des Aînés* ... Mairie

AGENDA NOVEMBRE 2014

- Bourse aux vêtements d'hiver* 15/16 Les 4 sous
- Repas avec soirée dansante* 29 Les 4 FET

AGENDA JANVIER 2015

- Soirée découverte* 17 Saubens Arts martiaux
- Loto* 24 Tennis club de Saubens
- Repas* 31 Chasse

AGENDA MARS 2015

- Goûter de carnaval* 01 Ls 4 sous
- Repas de carnaval* 08 Club de l'âge heureux
- Stage danse country* 20/21/22 Saubens Far west
- Stage judo* 13 Saubens Arts martiaux
- Repas avec soirée dansante* 14 4 FET

Le petit
SAUBENOIS



NOUVEAU Toute l'information de votre mairie et des manifestations de Saubens, par courriel : Abonnez-vous sur saubens.malin@gmail.com